

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du : 29 NOVEMBRE 2025

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, M. Paul-Roger GONTARD,
M. David FOURNIER, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL,
M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO,
Mme Amy MAZARI ALLEG, M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET,
M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE,
Mme Anne-Catherine LEPAGE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE,
Mme Lilou QUENNESSON, Mme Joanne TEXTORIS, Mme Marie-Anne BERTRAND,
M. Arnaud PETITBOULANGER, Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Christian ROCCI,
M. Bernard AUTHEMAN, Mme Annick WALDER, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOUD,
Mme Murielle MAGDELEINE, M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT,
Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE, Mme Catherine GAY

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Laure MINSSEN par M. Joël PEYRE
M. Fabrice TOCABENS par Mme Isabelle LABROT
Mme Zinèbe HADDAOUI par M. Julien DE BENITO
Mme Laurence LEFEVRE par M. Claude TUMMINO
M. Eric DESHAYES par M. Kader BELHADJ
Mme Isabelle PORTEFAIX par Mme Frédérique CORCORAL
M. Cyril BEYNET par Mme Lilou QUENNESSON
M. Bernard HOKMAYAN par M. David FOURNIER
Mme Françoise LICHIERE par Mme Anne-Catherine LEPAGE
Mme Laurence ABEL RODET par M. Christian ROCCI
Mme Kamila BOUHASSANE par Mme Amy MAZARI ALLEG
M. Thierry VALLEJOS par M. Bernard AUTHEMAN
Mme Anne-Sophie RIGAULT par M. Paul RUAT
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par M. Arnaud RENOUD
Mme Carole MONTAGNAC par Mme Murielle MAGDELEINE
M. Mouloud REZOUALI par M. Jean-Pierre CERVANTES
Mme Florence ROCHELEMAGNE par M. Michel BISSIERE

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

ETAIENT ABSENT(E)S :

Mme Ghislaine PERSIA

Mme Martine BAREL

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 NOVEMBRE 2025

35

SPORTS : Nouvelle dénomination du Club House au Cosec la Martelle, au nom de Frédéric PROST

Mme HADDAOUI

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

La présente délibération est proposée pour rendre hommage à une figure emblématique du sport Montfavétain, un homme dont l'engagement, la passion et le dévouement ont marqué durablement notre commune.

Frédéric PROST nous a quittés prématurément à l'âge de 50 ans. Son départ a laissé un grand vide, tant dans le monde associatif que parmi ses collègues de la Ville. Pendant plus de vingt ans, il a présidé le Montfavet Basket Club avec une énergie remarquable, contribuant activement au développement du basket sur Montfavet. Il a su transmettre sa passion aux licenciés, accompagner les bénévoles, et fédérer autour de lui une véritable communauté sportive.

Son implication ne s'est pas arrêtée aux frontières de Montfavet : Frédéric PROST a également œuvré au sein du Comité de Vaucluse de Basket, participant à la structuration et à la promotion de ce sport à l'échelle départementale.

Agent de la Ville, Frédéric PROST était apprécié de ses collègues pour sa disponibilité, sa gentillesse et son professionnalisme. Il incarnait les valeurs de service public avec humilité et humanité.

Pour honorer sa mémoire et inscrire son nom dans un lieu qui lui est cher, le Conseil Municipal propose de donner au club house du gymnase La Martelle le nom de : "**Club House Frédéric PROST**".

Ce geste symbolique est un témoignage de notre reconnaissance et de notre respect envers un homme qui nous a tant donné.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29.

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Ville éducative, culturelle, solidaire, sportive et fraternelle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la nouvelle dénomination du Club House du Gymnase la Martelle, et la pose d'une plaque inaugurale au nom de Frédéric PROST ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer tout document y afférent.

ADOpte A L'UNANIMITE

Le Maire

Mme Cécile HELLE

Le Secrétaire de Séance

Mme Anne-Catherine LEPAGE



PARVENU A LA PREFECTURE LE 04/12/2025

ACTE PUBLIE LE 05/12/2025

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :